

↳ À L'ÉCOLE DE
LA **TRANSITION**
ÉCOLOGIQUE

VOLET I

LA BIO-
DIVERSITÉ,
TOUS CONCERNÉS !
2018-2019

— **VOSGES.FR** —



LA **VIE** EN
VOSGES
le Département



abc

POURQUOI CE **DISPOSITIF** ?

Notre société est confrontée aux réalités du réchauffement climatique, à la raréfaction des ressources, aux pollutions et leur cortège de conséquences sur la santé publique.

Un profond changement est aujourd'hui nécessaire, afin de parvenir à une modification de nos modes de production et de consommation, en grande partie responsables de ces difficultés.

Cela passe en premier lieu par l'éducation à la transition écologique indispensable dans ce processus de changement de pratiques.

Le présent dispositif pluriannuel a pour ambition de sensibiliser aux grands enjeux thématiques de la transition écologique et de susciter des projets engageants.

Le premier thème retenu est celui de la biodiversité qui a été proposé pour l'année scolaire 2017-2018 et est renouvelé pour 2018-2019.

Portons un autre regard sur le monde qui nous entoure, de la nature ordinaire à la nature remarquable, afin de développer des connaissances et des comportements éco-citoyens !



POUR QUI ?

Pour les enseignants et les élèves des écoles primaires et collèges du département.



QU'OFFRE LE **DISPOSITIF** ?

↘ **Un accompagnement**

Conçu avec la DSDEN des Vosges, il permettra aux enseignants de prendre part à une journée de formation sur :

- La présentation de la démarche, des liens avec les programmes et des outils,
- Un appui à la rédaction du projet en présence d'associations d'Education au Développement Durable (EDD) partenaires.

↘ **Des outils**

4 malles pédagogiques seront mises à disposition.

↘ **Un temps de restitution**



COMMENT ABORDER LE THÈME DE LA BIODIVERSITÉ ?

↳ Des sujets d'étude variés

- La biodiversité « quotidienne » dans ou autour de l'école, les « coins nature »
- La biodiversité remarquable
- Les milieux : forêts, prairies, haies, zones humides (mares, tourbières, rivières...), montagnes, côtes, écoquartiers, la nature en ville
- L'élevage et la culture
- Le sol
- Les espèces protégées, les espèces disparues
- Les petites bêtes
- L'impact de l'homme : corridors écologiques, évolution de la biodiversité dans les paysages, l'agriculture ou les jardins, biodiversité et pollution
- Les services rendus par la biodiversité (auto-épuration des rivières, pollinisation...)
- Les sciences participatives
- La place du sauvage dans notre société ...

QUEL FINANCEMENT ?

Votre projet sera prioritairement éligible aux aides financières du Conseil départemental car faisant partie de l'appel à projets scolaires départemental de la plateforme TER'O :

⁽¹⁾ Attention : pas de cumul possible avec le dispositif « classes d'eau » de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

⁽²⁾ A titre dérogatoire, le comité de pilotage pourra examiner l'éligibilité au financement des associations non membres de TER'O, sous réserve de leur conventionnement avec la DSDEN.

↳ Ecoles maternelles et élémentaires

- 500 €/classe⁽¹⁾ pour les projets incluant une animation d'une association d'EDD partenaire⁽²⁾,
- 200€/classe pour les projets sans intervention d'association.
- dans la limite de 2 aides/école (3 aides dans les écoles de 5 classes et +)

↳ Collèges

Aide de 150 à 600 € par projet dans le cadre des contrats éducatifs.



abc

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DES PROJETS

- Réponse aux enjeux de la biodiversité,
- Actions concrètes mises en place dans l'établissement et/ou concourant aux modifications de pratiques et comportements,
- Conduite de partenariat (collectivités, établissements publics, associations...),
- Participation au temps collectif en fin d'année scolaire.

COMMENT PARTICIPER ?

- S'inscrire en ligne sur : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/iavosges/EEDD>, en cochant le dispositif « A l'école de la transition écologique – volet 1 - Biodiversité, tous concernés ! »
- Pour participer à la journée d'aide à l'écriture du projet, organisée début octobre, télécharger la fiche d'intention disponible sur le site d'inscription et la retourner **avant le 10 septembre 2018** à Lydie Chagnot, DSDEN, lydie.chagnot@ac-nancy-metz.fr.
- Finalisez en ligne le dossier **avant le 10 octobre 2018**.
- Vous pouvez retrouver toutes les modalités de participation à l'appel à projets Ter'o sur le site EDD de la DSDEN Vosges (rubrique Projets scolaires) : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/eedd88/>



À Savoir

- ▣ Les projets multiétablissements réalisant une production collective seront fortement appréciés.
- ▣ L'appel à projets « A l'école de la transition écologique – volet 1 : la biodiversité, tous concernés ! » est intégré dans l'appel à projets scolaires EDD Ter'O annuel (même dossier, même calendrier).

CONTACTS

Anaïs BODIN

Chargée de mission EDD

Conseil départemental des Vosges

Direction de la Prospective,
des Contractualisations et du
Développement Durable

E-mail : abodin@vosges.fr

Tél. : 03 29 29 87 11

Lydie CHAGNOT

Conseillère technique

DSDEN

E-mail : lydie.chagnot@ac-nancy-metz.fr

Tél : 03 29 64 80 45

↳ Une action du

PLAN VASTE 
VOSGES AMBITIONS SPÉCIAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

↳ Un dispositif partenaire de

TER' 
Plateforme d'Éducation
à l'Environnement
et au Développement Durable
des Vosges